

Zinc chélaté EDTA 7 %

Correcteur de carences en zinc -chélaté EDTA

Utilisable en agriculture
biologique
Conformément au
règlement (UE) 2018/848 -
en cas de besoin avéré

CONCENTRATION %

- Zinc (Zn) chélaté EDTA7 %
- Densité1,32
- Soit93 g/L de Zn
- Zinc 100 % chélaté

CARACTÉRISTIQUES

- Le Zinc EDTA 7 % est une solution liquide concentrée de zinc, entièrement soluble
- Le zinc est stabilisé sous forme chélatée EDTA afin de garantir : une excellente stabilité en solution, une phytotoxicité faible et une compatibilité élevée en mélange

Le zinc intervient dans de nombreux processus physiologiques essentiels : synthèse des auxines (croissance végétative), activation enzymatique, synthèse protéique, formation des chloroplastes

Il est particulièrement recommandé en cas de sols calcaires, pH élevé ou situations bloquant la disponibilité du zinc.

MODE D'EMPLOI ET DOSES

- Apport en foliaire : 1 à 3 L/ha par application
- A renouveler si nécessaire jusqu'à correction de la carence

⚠ Ne pas mélanger avec des produits fortement basiques
Réaliser un test de compatibilité avant un mélange complexe

PROPRIÉTÉS

- Forme : liquide
- pH : 4,5
- Solubilité : totale
- Stabilité : excellente grâce à l'EDTA
- Tenue en bouillie jusqu'à pH 9

Conditionnement : Bidons de 10L

Le seul zinc stable
jusqu'à pH 9

